

Note sur le tirage au sort du comité citoyen

Le budget participatif est l'un des six grands projets stratégiques du Département pour le mandat 2021-2028. C'est un dispositif de démocratie participative qui vise à redonner du pouvoir d'agir aux citoyen.nes. Une enveloppe de 2 millions d'euros a été votée en décembre 2022 pour proposer des projets s'inscrivant dans l'un des trois défis : solidarité, écologie et citoyenneté.

Le comité citoyen est une instance participative qui vise au bon déroulement du budget participatif. Il est composé de 24 individus dont 18 citoyen.nes tiré.es au sort, 3 élu.es, 2 agent.es du Département et une personne du conseil de développement de Loire-Atlantique (ImagineLA).

1. Le recueil des candidatures

Le département a souhaité impliquer les citoyen.nes lors de l'élaboration du futur budget participatif ainsi que pour la définition du rôle et du règlement du comité citoyen. Dans cette phase de concertation, il y a eu :

- L'organisation d'ateliers dans trois villes du département : Châteaubriant, Nantes et Pornic en septembre 2022. Ces ateliers ont permis de recueillir les avis des citoyen.nes sur le futur comité citoyen. Les détails de ces ateliers sont à retrouver sur la plateforme participer.loire-atlantique.fr.
- La diffusion d'un questionnaire auprès des habitant.es pour leur poser des questions relatives au futur règlement du budget participatif en septembre 2022. Un total de 1794 personnes a répondu à ce questionnaire.

Afin de recueillir le maximum de candidatures, l'équipe a élaboré un plan d'action de mobilisation et d'information. Un onglet pour candidater sur la plateforme participer.loire-atlantique.fr a été créé et ouvert entre le 29 novembre 2022 et le 18 décembre 2022. Un mailing et des appels téléphoniques ont été réalisés auprès des personnes ayant manifesté de l'intérêt pour intégrer le comité citoyen pendant les ateliers de septembre. Un mailing a également été effectué auprès des personnes inscrites à la newsletter du service participation citoyenne et celles ayant répondu au questionnaire. Enfin, de la mobilisation de terrain a été réalisé dans divers endroits du territoire :

- Sur le campus universitaire de Nantes le 7 décembre 2022 midi
- Sur les marchés de Noël du centre-ville de Nantes le 8 décembre 2022 après-midi
- Sur le campus universitaire de Saint Nazaire le 13 décembre 2022 matin et midi
- Sur le marché de Noël de La Baule le 13 décembre 2022 après-midi
- Sur le marché de Clisson et le centre commercial Leclerc de Clisson le 16 décembre 2022 matin et après-midi

Au total 61 candidatures pour intégrer le comité citoyen ont été déposées sur la plateforme, avec plus ou moins de candidat.es selon les délégations. Aucune candidature de personne issue des CSP « ouvrier.ère » et « agriculteur.trice » n'a été déposée.

2. Présentation du logiciel choisi et réalisation du tirage au sort

2.1 Présentation des critères

Une fois l'appel à candidature clos, l'équipe a élaboré des quotas en fonction des critères retenus pour créer le comité citoyen. Le choix de ces critères est motivé par la volonté d'obtenir un échantillon diversifié et non représentatif de la population de la Loire-Atlantique, afin d'obtenir une pluralité de points de vue. Quatre critères ont donc été retenus : l'âge, le sexe, la catégorie socio-professionnelle et la zone géographique d'habitation.

Les critères socio-démographiques du comité citoyen : échantillonnage aléatoire stratifié pour rechercher une diversité de profils suite aux candidatures déposées :

<u>Sexes :</u>	Nb de candidat.es	Échantillonnage Min :	Échantillonnage Max :
Femme	19	9	9
Homme	42	9	9
<u>Tranches d'âges :</u>	-	-	-
Moins de 26 ans	6	5	7
26 - 59 ans	31	5	7
60 ans et +	24	5	7
<u>Délégations :</u>	-	-	-
Nantes	28	4	6
St Nazaire	6	2	5
Pays de Retz	15	2	5
Chateaubriant	8	2	5
Ancenis	3	2	3
Vignobles	1	1	1
<u>Catégories socio - pro :</u>	-	-	-
Artisan.es, commerçant.es, chef.fes d'entreprises	5	2	6
Cadres, prof intellectuel supérieur	18	2	6
Employés	6	2	6
Prof intermédiaires	8	2	6
Retraité.es	19	2	6
Sans activité professionnelle (étudiant.es, au foyer)	5	2	6

2.2 Panelot

Le logiciel choisi pour la réalisation du tirage au sort est Panelot. Il permet la création de panels stratifiés. Un panel stratifié est réalisé en fonction de critères imposés. Ces critères peuvent être établis entre un quota minimal et maximal afin de permettre la conception du plus de panels possibles respectant ces critères. Panelot rend ainsi les probabilités de sélection aussi égales que possible tout en garantissant l'atteinte des quotas fixés.

2.3 Résultat du tirage au sort

Le tirage au sort a été réalisé le 19 décembre 2022 à 10h. Pour sa réalisation, l'ensemble des candidatures ont d'abord été anonymisées et associées à un numéro de candidature (*ex : candidature 34*). Elles ont ensuite été téléchargées sur le logiciel Panelot. L'équipe a alors sélectionné les critères retenus et mis en place des quotas, établis en fonction des candidatures reçues. À la suite de cette opération, le logiciel a proposé un total de 48 panels possibles en fonction des critères et quotas retenus.

Pour sélectionner le panel qui constitue le comité citoyen, l'ensemble des 48 panels ont été téléchargés et le logiciel a sorti un numéro aléatoire. En entrant ce numéro dans le logiciel, Panelot a alors sorti un panel au hasard des 48 possibles. Ce panel a alors été retenu pour constituer le comité citoyen.

Le panel tiré au sort est celui-ci :

<u>Sexe :</u>	<u>Effectifs :</u>
Femme	9
Homme	9
<u>CSP :</u>	
Artisan.es, commerçant.es, chef.fes d'entreprises	2
Cadres, prof intellectuelle sup	6
Employés	2
Prof intermédiaires	2
Retraités	3
Sans activités pro, étudiant.es	3
<u>Tranches d'âges :</u>	
-26 ans	5
26 – 59 ans	7
60 ans et +	6
<u>Délégations :</u>	
Nantes	6
Saint Nazaire	2
Pays de Retz	5
Chateaubriant	2
Ancenis	2
Vignoble	1

Le tirage au sort s'est effectué en présence de plusieurs personnes du service participation citoyenne et usages numériques afin d'assurer la transparence de la démarche. Sophie Brossaud a alors pris des photos et vidéos du tirage au sort. Virginie Henrique, Nour-Gaïa Azzeg et Léa Chevalier ont vérifié que les critères étaient bien conformes afin de valider les jauges retenues. Annaïg Denis s'est occupée de faire les démarches sur le logiciel Panelot et Lisa Beziau a généré le numéro aléatoire qui a alors sélectionné un des 48 panels possibles pour constituer le comité citoyen.